

Check against delivery

22ème session du Groupe de travail de l'Examen Périodique Universel

Rapport national du Liberia

Zahira ABEL

Déclaration de la délégation algérienne

(2)

Monsieur le Président

Nous souhaitons une chaleureuse bienvenue à la délégation du Liberia conduite par son excellence et nous le remercions pour sa présentation ainsi que pour les informations subséquentes qu'il a bien voulu nous fournir sur la situation des droits de l'homme dans son pays.

Malgré la conjoncture particulièrement difficile qu'a traversée ce pays frère, des réformes louables ont été entreprises sur les plans institutionnels et normatifs, visant à améliorer la situation des droits de l'homme.

C'est ainsi qu'en 2012, le Liberia a mis en œuvre une stratégie globale de développement intitulée "Liberia rising 2013". Le Gouvernement a lancé aussi, en 2012, une stratégie de consolidation de la paix et de réconciliation dénommée feuille de route pour la réconciliation.

L'institution de protection des droits de l'homme ainsi qu'une Commission nationale indépendante des droits de l'homme, ont été mises en place, par le Liberia.

En termes de violence sexuelle et sexiste, le Gouvernement a procédé à la création dans le cadre du Ministère chargé de la femme, de l'enfance et de la protection sociale, d'une unité chargée de la violence sexuelle et sexiste et des bureaux régionaux chargés de suivre ces aspects.

Nous saluons les efforts accomplis dans le domaine du droit à la santé et ce, en dépit des difficultés auxquelles est confronté ce pays et notamment avec la crise d'Ebola.

Ma délégation souhaiterait formuler les recommandations suivantes :

- poursuivre les efforts, en vue de la promotion et de la protection des droits de l'homme et ce, dans le cadre du plan national d'action en faveur des droits de l'homme créés depuis 2013 ;
- poursuivre les efforts dans le domaine de la santé dans le cadre du Plan national pour la santé et la protection sociale (2011-2021)

C'est le lieu de réitérer également notre appel à la communauté internationale en vue de fournir l'assistance technique nécessaire et le renforcement de capacités, qui permettraient au Liberia de relever les défis liés à la protection et la promotion des droits de l'homme.

Enfin nous souhaitons plein succès au Liberia dans la mise en œuvre des recommandations qui lui ont été adressées.

Je vous remercie.
